

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 12 AVRIL 2017**

Le 12 avril 2017 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

Sont présents : Messieurs BEDIN Guy, BOULET Gérard, DESSERTENNE Franck, DONDAINE Damien, GABRIOT Pierre, GRANDJEAN Eric, MAVY Michel, MAITRE Jean-Philippe, PACOU Jean-Claude, PAGEARD Christophe, POIRIER Roger, RAGEOT Michel, ROGOSINSKI André, SIBILLE Bernard, SONVICO Jean-Pierre.

Est absent : M. SMORTO Michel, pouvoir à M. ROGOSINSKI

Le quorum est atteint, le Conseil peut commencer.

Avant de commencer à aborder les points cités dans l'ordre du jour, M. SONVICO souhaite faire part à l'assemblée de la démission de M. GABRIOT. En effet, celui-ci à, pour des raisons purement personnelles, décidé de quitter le Conseil D'administration de la Fédération.

Il est évident que M. GABRIOT va beaucoup manquer au sein du Conseil, et notamment pour la Commission Garderie qu'il a toujours extrêmement bien gérée et dont il était responsable.

M. PACOU le remplacera en tant que responsable de cette commission.

Les membres du Conseil d'Administration souhaitent tous lui adresser leurs remerciements.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 Février 2017

Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Clause de confidentialité

Il est plus compliqué que prévu de prévoir une clause de confidentialité. Il apparait évident que sa rédaction demandera l'intervention d'un avocat, Maitre CLUZEAU sera consulté dans cette optique. La signature ne se fera donc pas ce jour. Des sanctions sévères seront prises en cas de manquement, la même clause de confidentialité sera signée par le personnel.

Il apparait évident qu'au moins une personne divulgue des informations puisque par exemple; dès le lendemain de la réunion où le sujet des augmentations de salaires ont été abordées, des personnes extérieur au CA étaient au courant en détail, et notamment du montant des augmentations.

De plus, les AAPPMA devront à présent prendre rendez-vous lorsqu'ils souhaiteront rencontrer la comptable ou les techniciens.

3. Bilan du congrès

La réunion et le repas se sont très bien déroulés, un point est néanmoins à revoir, celui de la date de l'assemblée. Celle-ci se déroule trop tôt dans l'année ce qui complique énormément la préparation du bilan financier. Il serait plus pratique de l'organiser fin mars ou début avril.

L'organisation du congrès aura coutée à l'AAPPMA de Fontaine Française plus de 2000€. Il reste un excédent de vin qui pourra être vendu afin de récupérer quelques centaines d'euros.

A noter qu'il est regrettable qu'il y ait si peu de personnes dans le bus. Il pourrait être intéressant de vérifier le nombre de personnes intéressées par le bus avant de passer commande.

4. Communication - Ouverture truite et ouverture du brochet

De nombreux articles sur l'ouverture ont été publiés dans les médias. Mme. GUILLEMIN à préparer les habituelles 4 pages dédiées à l'ouverture qui paraîtrons dans le Bien Public.

Il est également prévu de faire un reportage télévisé sur la Garderie avec France 3 Bourgogne. La date et le lieu restent à définir.

5. Labellisation des gîtes et du lac de Marcenay

Une douzaine de gîtes ont été labellisés «Hébergement pêche».

Une demande de Labellisation du Lac de Marcenay en «Parcours Passion» a été adressée à la FNPF. Certains autres parcours seront également labellisés, soit par la FNPF soit par l'ARBFC.

6. Événementiel ENEDIS

Un article mettant en avant le partenariat entre la Fédération et ENEDIS a été publié dans le Bien Public lors de la pause de plusieurs panneaux de prévention.

Il a été demandé s'il était possible de fournir les poteaux en plus des panneaux comme cela est fait pour la Fédération de la Haute-Saone.

7. Rise Festival

Le festival s'est très bien déroulé, plus d'une centaine de personnes étaient présente pour la projection des films. Les spectateurs ont tous été très satisfaits de la séance.

Il demeure tout de même un problème car le spot vidéo de la fédération qui devait être diffusé avant les films n'a apparemment pas été projeté.

De plus, à la fin de la séance, l'Ephémère de Bourgogne a été présentée comme l'organisatrice du projet alors qu'il avait été certifié à la fédération qu'elle n'était que partenaire de l'évènement.

A la vue de ces points négatifs, si le festival est à nouveau présenté en Côte-d'Or en 2018, la Fédération ne souhaitera pas s'y associer de nouveau.

8. Cartes internet

La vente des cartes par Internet progresse. Aujourd'hui 50% des cartes sont vendues ainsi. La FNPF souhaite que la vente des cartes uniquement par internet soit en place dès 2019.

9. Achat de cannes et lots

Il a été nécessaire de repasser commande pour les cannes à pêche destinées aux animations. LA fédération a bénéficié de bons prix puisque le Président a réussi à obtenir des cannes de 4 mètres au prix des cannes de 3 mètres.

10. Silurodrome

La mise en place du silurodrome est à la fois bien et mal accueillie. Beaucoup de commentaires négatifs ont été postés sur Facebook, mais M. GAUDILLON, de l'AAPPMA d'Arc-sur-Tille a réussi à calmer le jeu. Des réservations sont d'ores-et-déjà faites ce qui montre qu'il y a des pêcheurs intéressés.

Pour compenser, la pêche à la carpe de nuit sera ouverte sur la sablière de Beire-le-Chatel durant les week-ends de pêche au silure.

La Fédération communique sur le sujet sur internet et auprès des dépositaires. Des panneaux seront aussi présents sur place. Des dépliants et des affiches ont été préparés.

11. Vente de truites

Les Fédérations de pêches sportives sont à présent sous l'égide de la FNPF. A la vue des commandes que la fédération pourrait récupérer et qui permettrait d'épuiser un peu le stock de poisson, il est proposé d'ouvrir la vente des truites à ces Fédérations sportives.

Il pourrait être mal vu que la Fédération sorte de sa vente exclusive aux AAPPMA car elle pourrait être vue comme une concurrente pour les pisciculteurs.

Aucune décision ne sera prise sans l'avis préalable de la FNPF.

12. Affaires Armançon et SEB

VNF refuse de régler la somme demandée suite à la pollution de l'Armançon. La Fédération reste sur ses positions mais propose en échange, que VNF aide la Fédération à la réalisation de divers travaux où à l'achat de matériel pour la réalisation des études.

SEB tourne le problème à l'envers et demande de l'argent à la Fédération alors qu'ils sont en tort. Il est important de continuer cette affaire qui dure depuis des années et qui ne doit pas être passée sous silence.

13. Problèmes administratifs sur travaux

Les travaux de Crimolois sont reportés car une personne de la DDT demande de nouvelles études. Il en était de même pour le ruisseau de la Chartreuse mais les travaux sur ce secteur devraient finalement être réalisés cette année.

14. Achat de la remorque

L'achat d'une remorque pour les techniciens a été évoqué lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration pour un montant de 3000€ environ. La remorque actuelle n'est pas assez solide pour l'utilisation qu'ils en font, il est donc nécessaire de la changer.

15. Valorisation sablière de Beire-le-Chatel

Comme cette sablière est en eau close, il serait possible de la l'ouvrir à la pêche à la truite jusqu'à l'ouverture du brochet, avec la vente d'une carte spéciale (En supplément de la carte standard). Cela permettrait grâce aux déversements, d'épuiser les surplus de truites de la Pisciculture. Cela nécessiterait d'établir un règlement spécial afin d'éviter que des brochets soient pris. Il pourrait être intéressant d'essayer la chose pendant un an afin de voir si cela fonctionne.

16. Demandes d'aides, de lots et coupes pour manifestations

L'AAPPMA de Grosbois organise une fête de la pêche. Pour la tombola, la participation de la fédération avait été refusée, en revanche, il serait possible de tenir un stand durant la fête. Il est aussi demandé s'il est possible de prêter quelques cannes pour faire pêcher les enfants.

Il serait préférable qu'un cadre soit défini pour les lots et demande d'aide/subvention afin d'éviter les abus.

17. Primes PV et autres

Pour rappel, il n'y a rien de formel dans la répartition et le paiement des primes sur les PV. Chaque année, un chèque est fait aux agents verbalisateurs sur les PV réglés.

Il serait bon de faire un état de ces primes et de la manière dont elles sont versées.

Les chèques des gardes particuliers sont adressés aux Présidents des AAPPMA avec un courrier nominatif pour le garde, mais il apparaît que certaines AAPPMA ne retransmettent pas l'argent à leurs gardes.

18. Organisation des commandes d'alevinage

Il serait souhaitable de simplifier le système des commandes d'alevinage depuis la base. Trop de temps est perdu pour traiter chaque commande qui est reprise parfois plusieurs fois.

Une proposition sera faite à la prochaine réunion du Conseil d'Administration. Une solution informatique serait certainement la meilleure solution.

Il est extrêmement difficile pour les 2^{ème} catégorie de réserver l'alevinage pour la semaine avant l'ouverture, sachant qu'en plus il n'y a pas de jours de fermeture.

19. EHGO

Un dossier contenant l'ensemble des comptes rendu et le bilan est disponible auprès du président pour consultation. Il n'y a qu'un principal changement à noter, avec une éventuelle augmentation de la CPMA pour 2018.

Durant l'après-midi, une étude de Protourisme a été présentée. (La présentation est disponible auprès du secrétariat pour consultation) Cette étude, avait pour but d'analyser le loisir pêche et de trouver des moyens pour l'améliorer. (Comment moderniser la pêche, comment faciliter et simplifier la vente des cartes, création d'une carte nationale, etc).

Le projet du Lac de Marcenay a été présenté pour une demande de subvention. Celui-ci a été très apprécié.

20. Unions de bassin : Seine-Normandie et RMC

Le plus gros point abordé a été la problématique migrateurs ce qui ne concerne pas la Côte-d'Or. Durant l'après-midi, les Fédérations ont présenté leurs différents travaux.

21. Commission Garderie

Une vingtaine de procès-verbaux ont été traités à ce jour. Les gardes continuent les interventions qui sont parfois extrêmes et délicates. Il est parfois nécessaire de faire appel à la Gendarmerie.

22. Commission Milieux

Une lecture de la note mise en place pour le PDPG par les Techniciens est faite devant le conseil. Le PDPG est une obligation réglementaire. Sa mise en place permettrait de mieux connaître les pratiques des AAPPMA et ainsi de mieux les conseiller, cela permettrait également d'avoir une protection sur les déversements surdensitaires effectués par la fédération, d'obtenir de meilleures subventions, d'exploiter les nombreuses données piscicoles fédérales, planification des activités annuelles de la fédération.

Il est demandé aux membres de l'assemblée s'ils souhaitent mettre en place le PDPG selon les propositions faites ci-après.

Il faudrait planifier le lancement de la rédaction début 2018 pour qu'il soit possible de travailler durant ce mandat. Cela nécessiterait une mission à temps complet de 18 mois en moyenne. L'accord cadre permet de financier jusqu'à 50% ce genre de poste.

La majorité des membres est d'accord pour lancer le projet dès que possible.

23. Commission Communication

Une réunion de la commission communication a eu lieu le 27 avril 2017, celle-ci à principalement eu pour but d'organiser le Tour de France.

Plusieurs terrains qui pourraient convenir pour le visuel vu du ciel ont été visités, mais il faut encore demander l'accord des propriétaires. De même, il reste à choisir un visuel et trouver les moyens et les personnes pour le réaliser.

24. Commission Personnel

L'assemblée discute de divers points concernant le personnel et les embauches de la pisciculture.

Fin de la réunion à 22h30

Le Président
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE

